



**ANNEXE 2 : FICHE INDIVIDUELLE - INDEMNITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES
(Remplir une fiche par action)**

Nom et Prénom de l'enseignant :

Nom de l'école et RNE :

Fonction :

Intitulé de l'action concernée :

Type d'implication

❖ **Animation de groupe d'enfants hors temps scolaire** (temps périscolaire ou extra-scolaire) :

OUI NON

Nombre d'heures pour l'animation hors temps Scolaire : (le volume horaire est calculé sur la période septembre – juin)

Détail des heures d'animation :

Date ou fréquence	Durée	Contenu	Nombre d'élèves concernés

Activité bénévole : OUI NON

❖ **Coordination de l'action** (suivi, évaluation d'actions au sein d'une école ou groupement d'écoles) :

OUI NON

Nombre d'heures pour la coordination hors temps Scolaire : (le volume horaire est calculé sur la période septembre – juin)

Au niveau : de l'école d'un groupement d'écoles

Date ou fréquence	Durée	Contenu	Nombre d'élèves concernés

Activité bénévole : OUI NON

Certifié exact le :

Signature de l'enseignant :

À retourner à l'IEN de votre circonscription pour le mardi 4 juin 2024.

Vu et transmis le :

Signature IEN :

À retourner à la dosep par mail à l'adresse : sec.diper@ac-dijon.fr pour le mardi 11 juin 2024.